

Département de la
Charente-Meritime

VILLE de ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 Avril 1964

OBJET :

Subvention à l'Union
Nationale des Poilus
d'Orient

64024

Le vingt Avril mil neuf cent soixante quatre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Royan s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Hubert MEYER, Maire, d'après convocations faites le 15 Avril 1964.

Etaient présents : MM. MEYER, MATRAS, BRENUSSEAU, ROCHEDEREUX, LAROUÉ, MOUCHOT, POUGET, GUILLAUD, BISCAYE, MONGRAND, FONTANILLE REIX, ETCHEVERRY, Melle FOUCHE, MM. NARTEAU, BOUCHET, GACHET, BUJARD GALLAND et BETOUS

Représenté : M. FLAHAUT par M. FONTANILLE

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article 29 du Code Municipal procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. GACHET ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Président de l'Union des Poilus d'Orient et du T.O.E. , section de Royan, a sollicité , par lettre en date du 3 Mars 1964, l'attribution d'une subvention pour ses oeuvres sociales

APPROUVÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL

ROCHEFORT-MER, le 29 AVR 1964

Le Sous-Préfet,

Vu la demande en date du 3 Mars 1964

Vu l'avis favorable de la Commission plénière en date du 9 Avril 1964

décide

- d'attribuer une subvention de 150 frs à la Section de Royan de l'Union Nationale des Poilus d'Orient et Anciens Combattants du T.O.E.
- que la dépense sera imputée au chapitre XXXI " Dépenses Imprévues" du budget de 1964.

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME
Pr le Maire
L'Adjoint Délégué,

